



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

السلطة الوطنية المستقلة للانتخابات

المجلة اليومية

لأهم ما ورد في الصحف الوطنية

2021-09-22

سقوط مرتقب لعشرات الأحزاب في معركة جمع التوقيعات



محمد مسلم

يتجاوزها، فالمسألة برأي المتحدث، تتعلق بقانون الانتخابات الذي نصوصه واضحة، في حين أن تعديله بات من الصعوبة بمكان، سواء عن طريق قانون عادي بسبب عامل الزمن، لأن الانتخابات على الأبواب، أو في صيغة أمرية بسبب عقبات إجرائية لكون البرلمان عاد من عطلته، علما أن تدخل الرئيس عبد المجيد تبون، لتمديد آجال إيداع ملفات الانتخابات التشريعية الأخيرة، عن طريق مرسوم جاء في غياب المجلس الشعبي الوطني الذي كان قد حُلَّ. وحذر بن خلاف من مخاطر تغيب الكثير من الأحزاب عن الاستحقاق الرئاسي المقبل: "نحن أمام عقبات يصعب تجاوزها، إذا كان الترشح للانتخابات الرئاسية يتطلب جمع 50 ألف توقيع، والترشح للتشريعية يتطلب جمع 25 ألف توقيع، فإن الترشح للانتخابات المحلية يتطلب جمع ما بين 800 أو 900 ألف توقيع على المستوى الوطني. أما الترشح على مستوى العاصمة وحدها فيتطلب جمع 40 ألف استمارة. هذا هو المشهد. الآن لا يمكن تغيير الوضع، إلا إذا تم تأجيل الاستحقاق المقبل ومراجعة قانون الانتخابات". ويضيف بن خلاف موضعا: "نسبة الأصوات المعبر عنها في التشريعية كان في حدود 5 في المائة، لما نقف عند العاصمة نجد أن نسبة المشاركة لم تتجاوز 40 ألفا. هذا الرقم يفترض أن يكون لحزب واحد، أما إذا شارك أربعة أحزاب مثلا، فمن أين يمكن الحصول على 400 ألف استمارة. المشكلة تكمن في قانون الانتخابات، لأن من سنه لم يكن على دراية بواقع المجتمع الجزائري، يضاف إليها عزوف الجزائريين عن منح التوقيعات". ولهذا يتوقع القيادي في جبهة العدالة والتنمية، مشاركة ضعيفة إلى ضعيفة جدا، فيما قد يفتح المجال أمام القوائم المستقلة، التي لها طرقها وأساليبها في جمع التوقيعات، وفق بن خلاف، الذي برر توقعه هذا، بما قال إنها "الثغرات التي سجلت على قانون الانتخابات ولم تتم معالجتها في وقتها".

تسبب فشل اللقاء الذي جمع بين ممثلي 14 حزبا سياسيا برئيس السلطة الوطنية المستقلة للانتخابات، محمد شرفي، في حالة من اليأس لدى غالبية الأحزاب المشكولة للطبقة السياسية، بشأن المشاركة في الانتخابات المحلية المسبقة، المرتقبة في السابع والعشرين من شهر نوفمبر المقبل.

وباتت مشاركة الكثير من الأحزاب في الاستحقاق المقبل على المحك في ظل عدم تجاوب السلطة مع مطالب تأجيل موعد إيداع الملفات مشفوعة بالتوقيعات المطلوبة والمحدد بالسابع من الشهر الداخل، وهو الموعد الذي لم يعد يفصل عنه سوى أسبوعين فقط، في حين أن عملية جمع التوقيعات تسير بخطى بطيئة بسبب عدم حماس الناخب لمنح توقيعه، من جهة، ويسبب العدد المطلوب من التوقيعات المرتفع وفق وجهة نظر الأحزاب، من جهة أخرى.

وحمل ممثلو الأحزاب الـ14 في لقائهم الأخير برئيس السلطة المستقلة للانتخابات، مطالب من بينها تأجيل موعد إيداع الملفات وإعادة النظر في عدد التوقيعات المطلوبة، غير أن سلطة الانتخابات رفضت، لكون الأمر يتعلق بالقانون العضوي المتعلق بنظام الانتخابات، والذي بات من الصعوبة بمكان مراجعته لأسباب إجرائية وموضوعية.

يقول رئيس مجلس الشورى الوطني لحزب جبهة العدالة والتنمية، لخضر بن خلاف: "ما حذرت منه الصائفة المنصرمة، بات اليوم ماثلا أمامنا. لقد نبهت إلى صعوبة جمع التوقيعات المطلوبة من أجل الترشح للانتخابات المحلية البلدية والولائية، عندما كانت الغرفة السفلى قد نصبت لتوها، غير أن الكثير من المعنيين بهذا الاستحقاق، لم يأخذ هذا التحذير بالجدية المطلوبة".

ووفق القيادي في حزب جاب الله، في اتصال مع "الشروق"، فإن هيئة محمد شرفي ليس في مقدورها التجاوب مع مطالب الأحزاب الـ14، لأن الأمر

دعوا المواطنين إلى اختيار الأحسن... محللون وأحزاب لـ "الحوار":

الكفاءة للترشح للانتخابات المحلية

أجمع ثلث من المحللين والأحزاب السياسية أنه ستتشكل بعض التحالفات، ولكن الرهان السياسي ليس في هذا الطرح وإنما على نوعية الأفراد التي ستسبب المحليات.

وفي هذا السياق، أكد صافي لعرابي المكلف بالإعلام لحزب التجمع الديمقراطي عبر مكالمة أجراها مع جريدة "الحوار"، أنه لا يجب تمهيع العملية الانتخابية المقبلة، ويجب على السلطة المستقلة للانتخابات أن تضرب بيد من حديد، والعمل بالقوانين سارية المفعول، لأن أي انزلاق يمكن أن يؤدي بمستقبل المحليات، كما أن السلطة الوطنية للانتخابات يفترض أن تعمل على تطبيق الشفافية وبكل مصداقية وأن يقتصر دورها على تقديم تسهيلات للأحزاب والمرشحين، ولا يجب أن تدار بعملية اجتماعية بل بالقوانين ومحاربة كل من تسول له نفسه على تحديها، وعليه لا يمكن أن تكون هذه السلطة مجرد شعار وإنما تمارس مهامها بكل حزم وفي نفس الوقت تقدم تسهيلات حتى تنجح المحليات

المقبلة.

وأوضح صافي لعرابي، أن القانون العضوي للانتخابات، يحتم على السلطة أن تمتثل له، وتعامل معه بصفة طبيعية، كما أننا دائما طالبنا بتعديل المناخ السياسي والعملية والقوانين ومعالجة الاختلالات في القانون الجديد لأنه لا يتجسد مع العقلية والتوليفة الاجتماعية وخاصة المشهد السياسي، وهذا ما أدى إلى انبثاق عدة إشكالات ظهرت في الميدان.

من جهته، أكد رئيس صوت الشعب لمين عصماني بتصريح خص به "الحوار"، أن القيام بتحالفات خطوة غير واردة في الحزب الذي يترأسه، لأن هذه الخطوة خارجة عن نطاق الأعراف وأجديات السياسة، لأن هذه العملية يمكن أن تؤدي بالحزب إلى الانصهار، ولا يمكنك الخروج عن الكتلة التي اخترتها وتبقى مربوطا.

وأبان لمين عصماني بالرغم من أن الحزب فتي، لكنه كسب مكانة وحجزها، خاصة وأن الجائحة حدثت من نشاطات الحزب، وأبرز

مثال على كلامي هو الأرقام التي ذكرها رئيس السلطة الانتخابية، كما أننا نحاول تقوية الحزب أكثر في قادم الأيام. وقال عصماني في نفس السياق "بالرغم من أن بداية الحملات والبرامج لم يحن وقتها، كما أنه لم تكن هناك إطلاقا برامج في الانتخابات الماضية ولم يكن هناك عامل الكفاءة، وعليه نحن بصفتنا حزب صوت الشعب و لأول مرة سندخل هذا الاقتراع، سننتظر الأسماء التي سيقترحها أعضاء الحزب الذي نشترط عليه أن يكون له مصداقية وامتماد شعبي ويكون على قدر المسؤولية، وقدرته على التعبئة والتجنيد وله رؤية والقدرة على تسيير المرفق العام، لأنه الشيء الوحيد الذي سيصنع الفارق في الانتخابات المحلية المقبلة".

ودعا أمين عصماني، إلى ضرورة تحمل المسؤولية من طرف المواطنين واختيار الأنسب لهم، وليس الاختيار بمبدأ العشرة أو الصحبة وحتى المصلحة، لأن المسؤولية الآن على عاتق المواطن وحده، ويجب عليه

تضييق الخناق على كل مسؤول فاسد أو بيروقراطي تقلد منصب رئيس البلدية أو المجالس الولائية، حتى ننتقل من الكمية إلى النوعية.

وفي ذات السياق، أكد المحلل السياسي سليم قلاله هو الآخر عبر مكالمة أجراها مع جريدة "الحوار" "بالرغم من تشكل بعض التحالفات بالفعل مثل طلائع الحريات مع الفجر الجديد وجيل جديد مثلا، إلا أن الرهان ليس في هذا المستوى، الرهان هو في ما إذا كانت للأحزاب برامج حقيقية أم لا، وقدرتها على تجنيد الإمكانات لتلبية حاجيات المواطنين عند تولي المسؤولية. قائلًا في هذا الصدد "من وجهة نظري سيتوقف نجاح أو فشل المحليات المقبلة على نوعية الأفراد الذين سيتم ترشيحهم وليس على عناوين الأحزاب أو التحالفات التي باسمها سيمثلون أحزابا في البلديات التي سيطرشفون فيها. وما على المواطن إلا أن يحسن الاختيار في هذا الإطار".

دحمان بن سالم

ميثاق أخلاقي تحسباً للمجليات



كرد رئيس السلطة الوطنية المستقلة للانتخابات،

محمد شرفي، أن الأحزاب السياسية قامت بالتوقيع على الميثاق الأخلاقي، تحسباً للانتخابات المحلية المقررة يوم 27 نوفمبر المقبل. وقال شرفي في ندوة صحفية نشطها، مساء الاثنين، عقب تنصيب أعضاء لجنتي توزيع الجيز الزمني الإخصص للمترشحين في وسائل الإعلام السمعية البصرية ومتابعة الدعاية للحملة الانتخابية، أن الأحزاب السياسية التي جمعه بها لقاء يوم الأحد، قامت بالتوقيع على الميثاق الأخلاقي واتفقت على انتهاج أسلوب الحوار لمعالجة مختلف المشاكل والانشغالات المطروحة تحسباً للموعد الانتخابي ليوم 27 نوفمبر.

وأوضح شرفي أنه تمت معالجة المسائل المالية التي طرحها ممثلو الأحزاب التي التقى بها، مشيراً إلى أنه تم بهذا الخصوص إرسال تعليمات إلى منسقي السلطة الوطنية المستقلة للانتخابات عبر الولايات، مرحباً بالتشاور مع الأحزاب السياسية كلما دعت الضرورة.

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE 2021

UN SCRUTIN PLUS COLORÉ

6 PARTIS ont retiré leurs dossiers de candidatures, en attendant le Front des forces socialistes et le Parti des travailleurs.

■ MOHAMED TOUATI

La participation du FFS et du PT aux élections locales du 27 novembre prochain est, en principe, la garantie d'une participation plus élevée avec, de surcroît, un retour à une pratique plus orthodoxe à l'exercice politique. Leur expérience des joutes électorales étant plus attestée, donnera l'opportunité de mettre en évidence les priorités de l'heure : sécheresse, pouvoir d'achat, crise sanitaire... et de se recentrer sur les incendies meurtriers de cet été qui ont ravagé certaines régions du pays, la Kabylie en particulier. Des préoccupations qui croiseront le chemin d'un Plan de relance économique exceptionnellement ambitieux qui a pour priorité de réduire la dépendance du pays au pétrole, atténuer les déséquilibres régionaux, braquer les projecteurs sur les zones d'ombre, leurs populations qui ont vécu en marge d'un développement inégal du pays. Autant de thèmes sur lesquels les formations politiques auront à croiser le fer dans un scrutin qui s'annonce plus



Des chiffres qui en disent long

bariolé. Six d'entre elles ont, en effet, retiré leurs dossiers de candidatures, en attendant le Front des forces socialistes et le Parti des travailleurs. Six partis avaient retiré des dossiers de candidature pour les élections locales du 27 novembre prochain a annoncé le président de l'Autorité nationale indépendante des élections. Qui sont-ils ? Le Front de Libération nationale, le Rassemblement national démocratique, le Front El Moustakbel, le mouvement El

Bina, le Mouvement de la société pour la paix et Sawt Echaab, a précisé Mohamed Charfi, lors d'une conférence de presse animée au terme de l'installation des membres de la commission de répartition du temps d'antenne consacré aux interventions des candidats dans les médias audiovisuels et de la commission de suivi de la campagne électorale. « Dans le cadre des préparatifs de la campagne électorale pour l'élection des membres des Assemblées

populaires communales et de wilayas, prévue le 27 novembre 2021, le président de l'Anie, Mohamed Charfi, présidera l'installation des membres de la commission de répartition juste et équitable du temps d'antenne consacré aux interventions des candidats via les médias audiovisuels nationaux, et de la commission de suivi de la campagne électorale », a indiqué, à cette occasion, un communiqué de l'Anie. À combien s'élèvent les dossiers retirés par

les participants à ce rendez-vous électoral ? 1.001 dossiers de candidature aux élections des Assemblées populaires de wilayas ont été retirés, dont 784 dossiers relatifs à des partis politiques et 217 autres des listes indépendantes, outre 20 425 dossiers de candidatures aux élections des Assemblées populaires communales dont 18.924 dossiers de partis politiques et 1 501 pour des listes indépendantes, a prorogé le délai de dépôt jusqu'au 19 septembre courant, a ajouté le président de l'Anie. Il faut souligner que les partis politiques, avec plus de 8 millions de formulaires de souscription retirés contre 968 397 formulaires pour les listes indépendantes, vont marquer par leur omniprésence ce rendez-vous électoral dont ils ont signé la charte d'éthique. Quant au corps électoral qui a atteint à l'issue de la révision exceptionnelle des listes électorales, 24 589 475 électeurs, il laisse augurer, à travers « un saut qualitatif » dans le nombre des inscrits par rapport aux précédentes élections législatives, une participation en hausse par rapport à ce dernier scrutin. **M.T.**

COLLECTE DES SIGNATURES POUR LES LOCALES

Des partis politiques à la traine

PAR KAMAL HAMED

Les partis politiques engagés dans la course pour les élections locales anticipées du 27 novembre prochaines sont désormais en pleine campagne.

En effet la collecte de signatures bat son plein et ces partis ont mobilisés toutes leurs forces pour réussir ce cap. Un cap qui s'est avéré par trop difficile. En effet cette étape devant conduire directement à la confection des listes électorales est loin d'être une simple sinécure. Des partis ont ainsi appris à leurs dépens que cette procédure est très compliquée et semée de moult embûches. Leurs propos qui peuplent les colonnes des journaux, ou entendus çà et là sur les plateaux de télévision, sont on ne peut plus révélateurs sur les difficultés rencontrées. Il s'agit principalement du nombre jugé très élevé, des signatures des citoyens. Ainsi pour les assemblées populaires communales, il faut 35 signatures pour un siège. Ce nombre semble effectivement insurmontable pour nombre de

formations politiques, notamment celles qui n'ont pas un grand nombre de militants ou qui n'ont pas une implantation conséquente sur l'ensemble du territoire national. De grands partis politiques, qui sont pratiquement à l'opposé des petites formations, se sont, eux aussi, plaints de cette condition qui semble être un véritable handicap. C'est le cas par exemple du mouvement de la société pour la paix (MSP). Son président, Abderazak Makri, l'a fait savoir à maintes reprises dans ses déclarations médiatiques ou dans ses posts sur facebook. Selon ses dires, un parti qui désire se présenter dans l'ensemble des communes du pays devrait collecter pour ce faire pas moins de 800 000 signatures. Ce chiffre ahurissant qui donne en effet le vertige et qui atteste effectivement de la difficulté rencontrée par les partis politiques, y compris ceux que l'on considère comme de grosses cylindrées. D'autres partis ont d'ailleurs fait la même observation et se sont eux aussi tonnés de cette disposition. *"Ce d'autant,"* ont-ils soutenus

que *"ce nombre est très excessif comparé à d'autres élections."* Selon eux, en effet, il est juste exigé 50 000 signatures de citoyens lors des élections présidentielles et seulement 25 000 signatures pour les dernières élections législatives. Cet écueil et cette anomalie dans la loi électorale a durement été au centre des discussions entre les partis politiques et le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi. Cette rencontre, qui a eu lieu avant-hier a permis aux partis politiques de poser leurs problèmes. Mais il semble que les dispositions de la loi organique portant régime électoral qui constituent un handicap et de ce fait, Charfi ne peut rien faire. De nombreux partis politiques auront ainsi une présence timide lors du prochain scrutin puisque il leur serait très difficile de souscrire à cette disposition. Et même les grands partis risquent fort bien de ne pas pouvoir couvrir l'ensemble du territoire national par leurs listes électorales.

K. H.

ELECTIONS LOCALES

Signature de la Charte d'éthique par les partis politiques

Les partis politiques ont signé la Charte d'éthique en prévision des élections locales prévues le 27 novembre prochain, a affirmé, à Alger, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée à l'issue de l'installation des membres des deux commissions de répartition du temps d'antenne consacré aux interventions des candidats via les médias audiovisuels nationaux et de suivi de la campagne électorale, M. Charfi a fait savoir que les partis politiques, avec lesquels il s'est réuni dimanche, avaient signé la Charte d'éthique et convenu d'adopter la voie du dialogue pour le traitement des différents problèmes et préoccupations soulevés en prévision de l'échéance électorale du 27 novembre. Rappelant que les questions financières soulevées par les représentants des partis avec lesquels il s'est réuni ont été traitées, Mohamed Charfi a souligné qu'une note avait été adressée aux coordinateurs de l'ANIE à travers les wilayas. Il a ajouté qu'il était ouvert à la consultation avec les partis politiques, si besoin est.

R. N.

REPÈRE

Elections locales

Signature de la Charte d'éthique par les partis politiques

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a indiqué lundi à Alger que six (6) partis avaient retiré des dossiers de candidature pour les élections locales du 27 novembre prochain.

Lors d'une conférence de presse animée, au terme de l'installation des membres de la commission de répartition du temps d'antenne consacré aux interventions des candidats dans les médias audiovisuels et de la commission de suivi de la campagne électorale, M. Charfi a précisé que le parti du Front de libération nationale (FLN) avait retiré des dossiers de candidature au niveau de 1.538 communes, le Rassemblement national démocratique (RND) au niveau de 1.493 communes, le Front El-Moustakbal dans 1.432 communes, le mouvement El-Bina dans 1.406 communes, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) dans 1.359 communes et Sawt Echaab dans 1.062 communes.

Concernant les élections des assemblées de wilaya, le responsable a fait savoir que le parti Front de libération nationale (FLN) avait retiré les formulaires de candidature au niveau de 57 wilayas, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) et le Rassemblement national démocratique (RND) dans 56 wilayas, le Front Moustakbal dans 55 wilayas, le Mouvement El Bina dans 53 wilayas et "Sawt Echaâb" (la voix du peuple) à 46 wilayas.

Le responsable a ajouté que jusqu'au 19 septembre courant 1.001 dossiers de candidature aux élections des assemblées de wilaya ont été retirés, dont 784 dossiers relatifs à des partis politiques et 217 autres des listes indépendantes, outre 20.425 dossiers de candidatures aux élections des assemblées communales dont 18.924 dossiers de partis politiques et 1.501 pour des listes indépendantes.

Il a souligné, dans ce sens, que les partis politiques avaient retiré plus de 08 millions formulaires de souscription contre 968.397 formulaires retirés par les listes indépendantes.

ANIE

Les partis exposent leurs problèmes

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a rencontré dimanche dernier des partis politiques. A l'ordre du jour : l'organisation des élections locales. Cette rencontre tenue à la demande des partis politiques a permis de débattre des préoccupations de ces derniers. Le Mouvement de la société pour la paix qui a pris part à cette rencontre a déploré de nombreux obstacles. «Il y a le problème de collecte des signatures», souligne Nacer Hamdadouche, responsable de la communication du parti, qualifiant cette situation de «non réaliste», puisque, poursuit-il, «pour participer dans toutes les communes, il faudrait rassembler plus de 800.000 signatures». Et d'ajouter qu'«aucun parti

n'est en mesure de les réunir puisque cette opération exige la présence de la personne désireuse de donner sa signature et qu'elle soit détentrice de la carte de vote».

L'autre exigence est en rapport avec les modalités et mécanismes des alliances partisanes. «Jusqu'à l'heure actuelle, nous ne savons pas comment on peut faire ces alliances, il existe un flou en la matière que nous souhaitons voir levé», selon Hamdadouche. L'accumulation du retard en rapport avec «la remise des formulaires» est également pointée du doigt par le responsable, au même titre d'ailleurs que le retard accumulé dans «la validation des formulaires dans certaines communes». C'est dans cette optique



que les formations politiques ayant pris part à la rencontre ont exigé une prorogation des délais de dépôt des formulaires. Cette revendication est

également partagée par Mohamed Daoui, président du Parti El Karama. «Il y a un retard de 10 jours où certaines wilayas n'ont même pas pu avoir les formulaires de souscription», lance-t-il, précisant que «cette période de 10 jours peut être récupérée, à l'instar de ce qui a été fait lors des législatives».

Dans le même ordre d'idées, Daoui ne manque pas de soutenir que «nous avons effectivement rencontré des difficultés sur le terrain, notamment la parité pour laquelle nous souhaitons une dérogation». D'autres revendications inhérentes aux locales sont également exprimées par des partis non conviés à la rencontre avec Charfi, à l'instar du Front national de la justice sociale

(FNJS) et du Parti du renouveau et du développement (PRD). Redouane Khellif, président du FNJS, revendique «une conférence nationale des partis politiques pour mieux préparer une campagne en bonne et due forme pour les locales prochaines», précisant que «c'est pour aboutir à une meilleure participation aux élections».

De son côté, le président du PRD, Assir Taïbi, évoque également le retard dans le retrait des formulaires. «Il y a un retard dans le retrait des formulaires, alors qu'il y a un délai à respecter», lance-t-il. Dans le même ordre d'idées, il est contre l'obtention d'un «nombre limité de formulaires».

■ Fatma-Zohra Hakem

RÉVISION DES CODES COMMUNAL ET DE WILAYA

Quelles prérogatives pour les élus ?

La place des élus locaux et les prérogatives dont ils disposent afin de pouvoir gérer les affaires de la cité et traiter les doléances des citoyens reviennent au-devant de la scène, à quelques deux mois des élections locales du 27 novembre prochain.

Karim Aimeur - Alger (Le Soir) -
Nombreux sont les partis politiques qui estiment que les codes communal et de wilaya n'accordent pas suffisamment d'attributions aux assemblées locales (APC et APW), pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le développement de leurs localités et répondre aux doléances quotidiennes des citoyens.

Les élus aussi se plaignent de la réduction de leurs prérogatives au strict minimum. Et dans une conjoncture marquée par la multiplication des interpellations des élus ces deux dernières années, ils ont peur de prendre la moindre décision. Partis et élus demandent, à la veille des élections locales, une révision profonde du code électoral et du code de la wilaya, et de dépenaliser l'acte de gestion afin de sortir de la «mainmise» de l'administration et accorder aux élus locaux plus de marge de manœuvre pour exercer leurs fonctions.

«Nous n'avons pas les coudées franches pour résoudre les problèmes quotidiens des citoyens», avoue un élu d'une commune de Tizi-Ouzou. Le président de l'APW de cette même wilaya, Youcef Aouchiche, résume la situation en ces termes : «Les élus locaux sont ligotés par les codes communal et de wilaya qui freinent l'initiative au niveau local.»

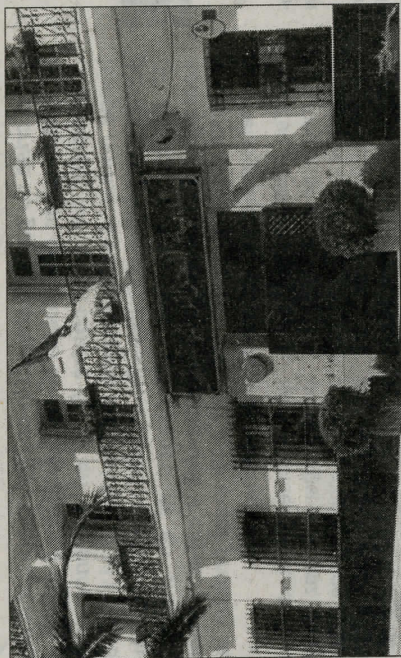


Photo : DR

pas de prérogatives pour les élus locaux», tranche le chargé de communication du PT, Karim Labchri, tout en précisant que la question fondamentale aujourd'hui est liée à la

situation politique du pays, avec la nécessité d'apaiser le climat. Ainsi, le FFS exige un changement profond des deux codes car, comme l'a expliqué le premier secrétaire

taire du parti, «même si nous mettons toutes les compétences du monde au sein de nos assemblées locales, s'il y a un environnement hostile à l'initiative et qui ne donne pas plus de prérogatives aux élus locaux, nous retomberons toujours dans les mêmes difficultés et les élus seront toujours réduits à de simples appendices de l'administration dans certains cas».

Le FFS plaide ainsi pour des changements importants dans les deux textes de façon à donner plus de prérogatives aux élus, dépenaliser l'acte de gestion, libérer les initiatives au niveau local, et donner plus de pouvoirs aux élus locaux, notamment en matière de fiscalité locale et d'entrepreneuriat. Il soutient enfin que la révision doit passer par un large débat.

K. A.

«Je suis président de l'APW de Tizi-Ouzou et je vous assure que les élus sont parfois livrés à eux-mêmes, et n'ont pas suffisamment de prérogatives pour agir et répondre aux doléances quotidiennes que soulèvent les citoyens et qui sont dans leur ensemble des doléances et des préoccupations légitimes. Je pense qu'il est temps de décentraliser les pouvoirs un peu plus, et de donner plus de prérogatives aux élus locaux, étant donné qu'ils sont le premier contact et la cellule de base de l'Etat. Les élus locaux ne doivent plus être uniquement un pare-choc exposé à la colère des citoyens, mais plutôt des gestionnaires qui peuvent contribuer à l'épanouissement et au développement de leur territoire», a-t-il lancé avant-hier sur les ondes de la Radio nationale.

Du côté officiel, le chantier de la